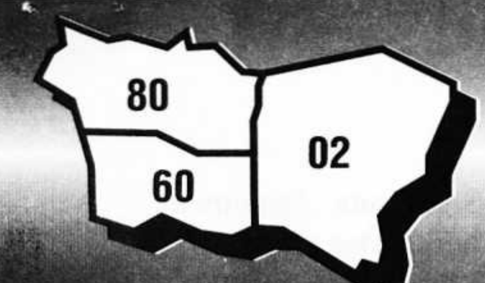
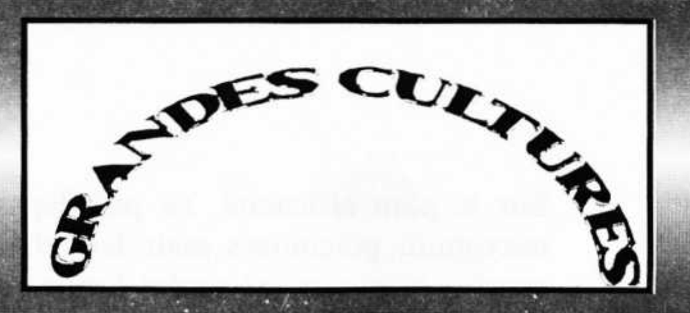


SRPV PICARDIE



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

Imprimerie SRPV : Directeur Gérant B. MATHON ISSN 0757 6609 CPPAP 1823AD

Bulletin technique N° 10
du 11 mai 1994

ESCOURGEON	**- Rouille naine évolutive : assurer votre traitement fongicide d'épiaison**
BLE	**- Forte pression septoriose, maintenir une protection efficace**
	- Surveiller les rouilles
COLZA	**- La floraison est longue : attention le renouvellement d'un fongicide peut s'avérer nécessaire**
	- Charançon : renouvellement insecticide non justifié
LIN	**- Ne plus intervenir sur altises après le stade 6 cm**
BETTERAVE SUCRIERE	**- Intervention aphicide du stade 2 feuilles**
MAIS	**- Infos désherbage**

ESCOURGEON

Stade : fin gonflement à début épiaison.

➽ **Maladies** : La rouille naine est actuellement la maladie la plus évolutive dans tous les secteurs, mais la pression de l'helminthosporiose et de la rhynchosporiose reste forte.

NOS CONSEILS

Renouveler le traitement fongicide en choisissant une spécialité polyvalente très performante sur la rouille naine. Ne pas dépasser 21 jours entre les interventions et préférer traiter au stade début épiaison plutôt que fin épiaison (meilleure systémie des produits dans la plante).

COLZA

Stade : G2 à G4.

➽ **Maladie** :

Situation : la pression parasitaire reste forte et dans nos parcelles de référence non traitées, le passage des maladies sur les feuilles hautes est visible notamment pour la cylindrosporiose. L'alternariose est très rare.

NOS CONSEILS

Dans les parcelles traitées avec une spécialité à base de carbendazime seule, la rémanence des produits n'excède pas 15 à 20 jours.

En parcelle sensible au sclérotinia (rotation courte ou autre culture sensible comme les légumineuses) et avec une floraison prolongée, un deuxième traitement de floraison à base de carbendazime est nécessaire.

Le renouvellement du produit est également souhaitable dès que l'on constate la présence de taches d'Alternaria et/ou de Pseudocercosporella sur siliques avec un fongicide efficace sur Alternaria et Pseudocercosporella.

➽ **Charançon des siliques :**

NOS CONSEILS

En parcelles traitées, les réinfestations sont faibles. Une intervention est inutile si le seuil de 1 charançon pour 2 plantes n'est pas dépassé, le charançon est à surveiller jusqu'au stade G4 ("dix premières siliques bosselées").

MAIS

DESHERBAGE

➽ **Situations à adventices sensibles à l'atrazine :** utiliser l'atrazine selon les indications du tableau au verso.

➽ **Situations à graminées résistantes :** sur un plan technique, la préférence reste aux applications au semis d'un produit de la famille des acétanilidés (alachlore, métolachlor, dimethenamid) renforcé par de l'atrazine (750 à 1 000 g/ha). Pour les deux premières molécules citées, en conditions sèches, l'incorporation avant le semis est un gage d'une bonne régularité d'action. Pour le dimethenamid, homologué sous le nom de FRONTIERE (Sandoz) en 1993, l'application en post-semis est conseillée. L'utilisation en pré-semis avec incorporation superficielle (2-5 cm) est possible mais avec un risque de baisse d'efficacité.

Les sulfonylurées (rimsulfuron et nicosulfuron) offrent d'excellentes efficacités sur graminées estivales (et amaranthes). Cependant, elles sont soumises à des conditions d'emploi strictes afin d'éviter des problèmes parfois graves de phytotoxicité. Cela freine le développement des stratégies "tout post" d'autant que cela s'ajoute aux contraintes propres à la post-levée (contraintes qui s'appliquent aussi dans le cadre de la lutte anti-dicotylédones) :

• capacité à réaliser une intervention de post-levée: conditions météorologiques dont dépendent la portance des sols, respect des stades,...

• possibilité d'intervention sur des adventices peu développées : certaines campagnes, comme 1991 et 1992, ont montré dans les essais de Franche-Comté, la difficulté du "tout post" vis-à-vis des levées échelonnées. Selon les années, une double intervention est à envisager.

➽ **Situations à dicotylédones résistantes :** l'emploi d'herbicides foliaires de post-levée est quasi obligatoire. L'adjonction d'atrazine améliore le plus souvent l'efficacité des produits (en cas d'utilisation d'atrazine en pré-levée, puis en post-levée, respecter la dose maximale de 1 500 g/ha).

Ministère de l'Agriculture
Service Régional de la Protection des Végétaux
Cité Administrative : 56, rue Jules Barni
80040 AMIENS Cédex 1
Tél : 22 92 51 27
Fax : 22 91 62 59

SPV

P67

Sur le plan efficacité, ne pas dépasser les stades maximum préconisés pour les adventices. Veiller aussi à respecter les stades limites du maïs quand ils existent.

➼ **Situations à graminées et à dicotylédones résistantes :** dans la plupart des cas deux passages seront nécessaires : application en pré-semis (si possible incorporé) de l'antigraminées résiduaire puis intervention de post-levée vis-à-vis des dicotylédones. Renforcer avec de l'atrazine si nécessaire.

Quelques spécialités applicables en post-semis conjuguent les deux effets : TAZASTOMP 300, INDIANA, INDIANA 2 000 et ARIZONA. Hormis pour le premier cité, ajouter de l'atrazine pour détruire les dicotylédones. Signalons également que la sélectivité de ces herbicides n'est pas toujours parfaite.

En post-levée, les sulfonylurées offrent de bonnes efficacités, à conditions de respecter strictement les conseils d'emploi et notamment leur compatibilité avec les antidicotylédones. Des stratégies de "tout post" ou de rattrapage sur graminées sont envisageables.

➼ **Situations à vivaces :** reportez-vous au dépliant. L'éventail des possibilités s'est élargi grâce aux sulfonylurées sur le chiendent rampant alors que l'atrazine à 1 500 g/l est insuffisant.

Tableau national : modalités d'application et doses d'atrazine sur maïs

Type de sol	Pente du sol	Incorporation avant semis	Sur sol nu entre semis maïs et levées adventices	Post-levée des adventices
Sol avec plus de 5 % de matière organique		Déconseillée	Déconseillée	Conseillée 1 000
Sol avec moins de 5 % de matière organique	Faible ou nulle	Conseillée 1 000-1 500	Non conseillée Préférer l'incorporation	Conseillée 750-1 000
	Forte	Conseillée 1 000-1 500	Déconseillée	Possible avec précautions (*) 750-1 000

Les doses d'atrazine sont exprimées en g de matière active par hectare. Limite maximale d'utilisation : 1 500 g de matière active par hectare et par an.

(*) Possible avec précautions : c'est à dire sur un couvert végétal développé pour fixer un maximum d'atrazine.

BLE

Stade : 2 noeuds à sortie dernière feuille.

➼ **Oïdium** : Pas d'évolution de la maladie.

➼ **Septoriose** : Les dernières pluies ont permis d'exprimer les fortes contaminations enregistrées fin avril.

Au stade sortie dernière feuille, sur variétés sensibles, la maladie est présente dans certains secteurs sur F3 définitive (jusqu'à 10 % en intensité dans nos témoins non traités de parcelles d'essai).

Les simulations avec le modèle PRESEPT nous montrent une forte progression de la maladie depuis le 02 mai et ceci dans tous les secteurs.

Les prochains orages devraient exprimer pleinement la maladie au champ.

NOS CONSEILS

Pour les parcelles dont l'application au T1 a été réalisé avant le 15 avril ayant reçu une protection piétin-verse/septoriose, une nouvelle intervention est dès maintenant justifiée. Dans le contexte actuel, il apparait nécessaire de traiter à pleine dose.

Pour les parcelles où l'application de deux traitements a été prévue, la première intervention a dû être effectuée récemment. Le choix du produit ainsi que sa dose conditionnera la date du renouvellement.

Pour les situations où la protection est raisonnée au plus juste (stratégie à un seul traitement), au stade sortie dernière feuille, l'application peut être réalisée dès maintenant avec un produit très rémanent et à pleine dose.

INFOS DIVERS

"Ronds jaunes" dans les céréales :

Certaines parcelles de céréales (blé d'hiver, escourgeon) présentent actuellement des "ronds" non poussants, voire dépérissants.

L'examen des racines au labo révèle fréquemment la présence de nématodes à kystes (*Heterodera. avenae*), ainsi que des nécroses sur radicelles causées par des champignons du sol (*Pythium sp*).

Ces symptômes sont plus fréquents dans les parcelles de limons fins, limons sableux battants hydromorphes, et s'extériorisent particulièrement cette année en raison de la forte pluviométrie de ces derniers mois.

BETTERAVE

Stade : cotylédons à 4 feuilles.

Les vols de pucerons vecteurs de la jaunisse se poursuivent.

Piégeages de M. *euphorbiae*, A. *fabae*, *M. ascalonicus*, *M. persicae* en bacs jaunes (Therdonne, Crèvecoeur, Marcelcave).

Les piégeages s'intensifient aux tours à succion de Versailles, Caen, Loos en Gohelle et Reims.

NOS CONSEILS

Intervention : voir bulletin technique N° 9.

FICHE PHYTOSANITAIRE



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE SERVICES DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

MALADIES DU POIS PROTÉAGINEUX

Mildiou



Face supérieure d'une foliole : symptôme en «tache d'huile»



Début de fructification sur la face inférieure



Fructification sur feuilles âgées et pousse

Oïdium



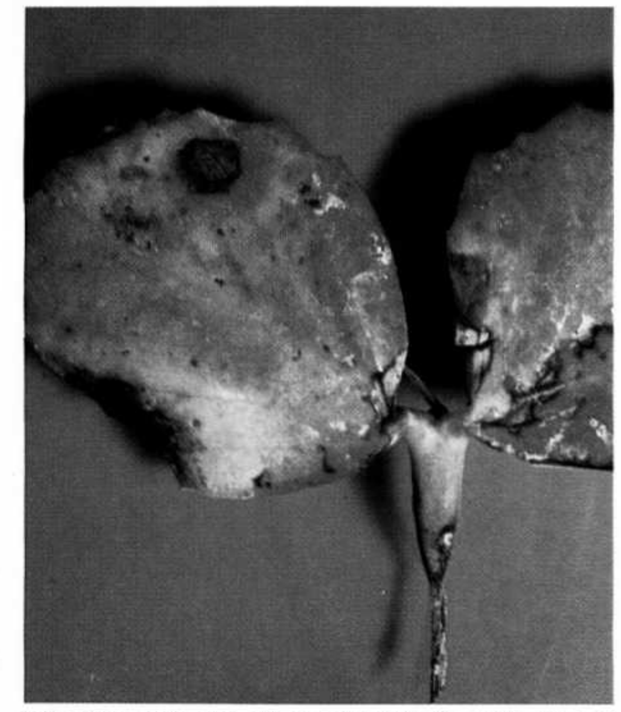
Attaque généralisée en phase de grossissement des gousses

Botrytis

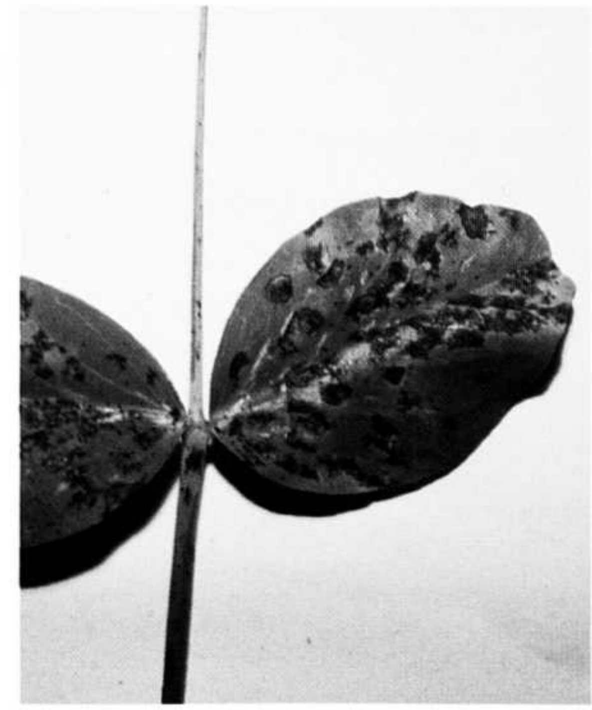


Dégâts sur jeune gousse et destruction de fleur

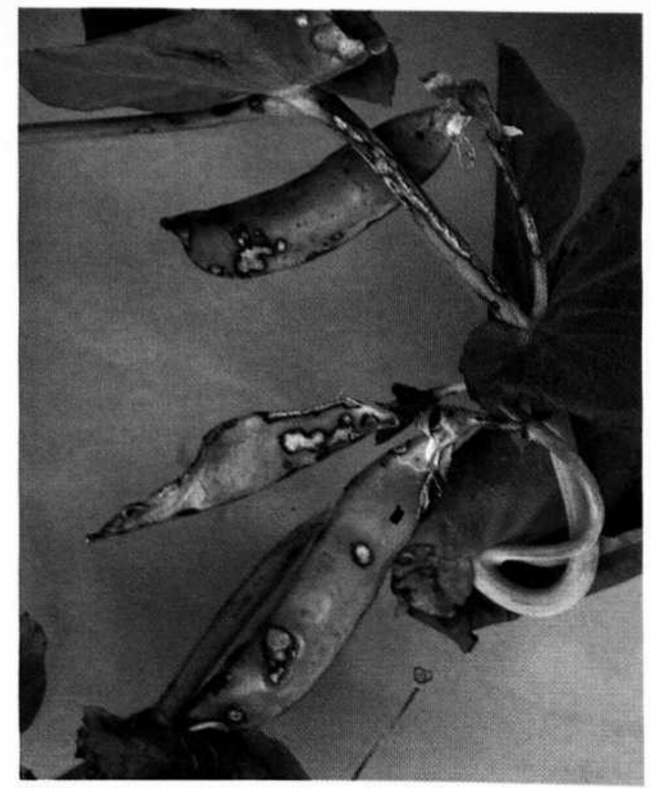
Anthracnose



Infection primaire d'une plantule à partir du sol



Attaque sur feuille et pétiole



Attaque sur gousse, tige et pédoncule

centre impression Limoges

